BILLOM Communauté

#1

LE JOURNAL DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - NOVEMBRE 2017

VOYAGE EN TERRE… (RE)CONNUE !

L'émergence d'un nouveau territoire, né de la fusion de pays plus anciens, laisse souvent à penser que les différences vont émerger, s'entrechoquer. Au contraire ici, sur ce territoire de Billom Communauté, histoire et ambitions communes semblent déjà garantes d'un avenir prometteur. Petit voyage en terre de Billom Communauté.

La fusion territoriale, qui a vu le mariage de Murès-Allier et Billom-Saint-Dier Vallée du Jauron en janvier 2017, est en réalité un peu plus que le simple rapprochement de 26 communes au sein d'un même EPCI (établissement Public de Coopération Intercommunale) puisque c'est bien initialement de l'association de trois bassins de vie dont il s'agit. Entre les contreforts du Livradois et le Val d'Allier, la Limagne des buttes apparaît comme un trait d'union, pour mieux faire se rencontrer Saint-Dier d'Auvergne et Dallet, Mezel et Trézioux… en passant par Billom. Malgré des différences réelles, de paysages ou de modes de vie, les similitudes sont plus nombreuses qu'il n'y paraît.

Forts villageois et battellerie

Sur le plan historique et patrimonial pour commencer. En effet, bon nombre des communes de Billom Communauté ont pour trait commun d'avoir été des forts villageois au XIVe siècle, période durant laquelle les villageois des bourgs ont dû assurer leur défense eux-mêmes, le Seigneur n'assumant plus pleinement son rôle de protecteur. Remparts, loges destinées à s'abriter en cas d'attaque, maisons fortifiées… Les éléments encore visibles sont parfois incomplets mais ces forts villageois ont laissé une empreinte clairement visible sur les communes concernées comme à Chas (entrée fortifiée), Espirat (tour circulaire), Mezel (château féodal sans son rempart) mais aussi Dallet, Vassel, Bouzel, Reignat, Chauriat… Pour aider à mieux comprendre le fonctionnement de ces forts, le Pays d'Art et d'Histoire propose des circuits sur plusieurs de ces sites aux vestiges incomplets mais qui, ensemble, composent un puzzle cohérent de l'organisation de l'époque. Quelque deux siècles auparavant, les buttes atypiques de la Limagne (marquée par les inversions de reliefs principalement d'origine volcanique : Turluron ou au puy de Mur) avaient déjà permis l'émergence de châteaux féodaux aux XIIe et XIIIe siècles comme ceux à Montmorin (contreforts du Livradois), Mauzun (un château épiscopal) ou encore à Vertaizon (Limagne des buttes). La période médiévale a en effet fortement

marqué le territoire comme en témoignent les maisons à pan de bois de Billom, l'architecture castrale en général et religieuse en particulier. Sur ce plan, le territoire compte de nombreux fleurons : Saint-Cerneuf à Billom, couvent des minimes à Beauregard-l'évêque (XVIIIe siècle), édifices clunisiens à Chauriat, prieuré casadéen de Saint-Dier d'Auvergne avec notamment son église fortifiée et ses fresques du XIIe siècle (Christ en majesté et Trétramorphe)… Car si elles sont reconnues pour leur architecture de styles variés (romane à Glaine-Montaigut, Isserteaux ou gothique à Saint-Julien-de-Coppel), les églises du territoire présentent aussi un intérêt dans les trésors qu'elles recèlent : vitraux à Trézioux et Espirat, statues remarquables à Neuville, ensemble d'ornements et vêtements liturgiques à Saint-Julien-de-Coppel, peintures murales en trompe-l'œil à Fayet-le-Château (XVe-XVIe siècles), fresques à Glaine-Montaigut avec la scène de la Déisis, façade de décors polychromes à Chauriat ou encore le bel ex-voto de la chapelle de Beauregard-l'évêque.

Si des témoignages du patrimoine bâti rural, symbole d'un passé agricole riche, sont visibles à l'œil nu, comme de beaux spécimens de pigeonniers à Chas ou Glaine-Montaigut, on ne pense pas nécessairement que Dallet, Pérignat-sur-Allier ou Beauregard-l'évêque ont été des ports importants, symboles d'une activité économique florissante au fil de l'Allier (jusqu'à Nevers, Nantes ou Paris). C'est avec audace et ingéniosité

que l'Allier se franchit à Dallet, grâce à un pont métallique de type Eiffel, dont la commune s'est dotée au XIXe siècle pour éviter un passage parfois périlleux à gué ou en bac. L'Allier, source de vie et d'eau potable aujourd'hui mais aussi de loisirs : plage, pêche, canoë, randonnée… et à court terme équipée d'une voie verte permettant de circuler à proximité en toute sécurité.

Il fait bon vivre sur ce territoire parce qu'il allie les terroirs de moyenne montagne, de bord de rivière, de plaine fertile marquée par les cultures (céréalières notamment, comme à Vassel). D'ailleurs n'appelle-t-on pas ce secteur la Toscane d'Auvergne ? On s'y promène bien sûr — sur le puy de Mur à Mezel, espace naturel sensible, dans la vallée du Madet (une ZNIEFF), ou encore sur le Pic de la Garde et ses orgues basaltiques à Saint-Jean-des-Ollières — mais on y cultive aussi le bien manger et l'amour des bons produits au travers d'un élevage de qualité ou encore d'un ail rose de Billom — territoire reconnu Site Remarquable du Goût — ail que l'on transforme à présent en ail noir. Cet appétit pour les bonnes choses vient sans doute aussi du passé vigneron du territoire. En effet au XIXe siècle, les communes de Dallet, Mezel, Pérignat-sur-Allier, Chauriat, égliseneuve-près-Billom mais aussi Montmorin, Saint-Julien-de-Coppel, Neuville ou Bouzel étaient expertes dans l'art d'exploiter la vigne, qui recouvrait une bonne partie de la Limagne des buttes avant que le phylloxera ne s'en mêle (vers 1890). Les anciennes loges des forts villageois ont d'ailleurs connu une seconde vie en devenant des caves à vin et les maisons vigneronnes ont fleuri ici et là comme à Égliseneuve-près-Billom.

Le renouveau de la vigne se perçoit dans les paysages, à Glaine-Montaigut, sur le puy de Mur (Dallet, Vertaizon, Mezel) et le puy de Pileyre (Chas, Chauriat, Vertaizon). Ces savoir-faire ne vont pas sans une gastronomie à la hauteur avec des

marchés de producteurs locaux (Billom notamment, une vraie institution depuis le XVe siècle), épiceries fines (Les Saveurs du Bailly, l'Orange bleue), des tables reconnues telles Le Ver luisant (Bouzel), l'Auberge de la Forge (Glaine-Montaigut), Le Petit Gargantua (Château de Mezel), Les Petits Ventres (Billom) et de bonnes adresses en bord d'Allier pour savourer fritures et cuisses de grenouilles comme à Dallet.

Un territoire qui vit au présent

De ces richesses historiques, patrimoniales et naturelles, il a fallu tirer parti pour cultiver le bien vivre sur ces territoires devenus Billom Communauté. Au quotidien, cela se traduit par des actions fortes (de soutien à l'économie notamment) et des infrastructures adaptées au profit du plus grand nombre. Ainsi, que vous habitiez Isserteaux, Espirat, Pérignat-sur-Allier ou Beauregard-l'évêque, vous jouissez des mêmes avantages et des mêmes services dédiés à une vie familiale simplifiée et équilibrée. Un Relais Assistantes Maternelles au service de 250 professionnelles de la petite enfance implantées partout sur le territoire ; un multi-accueil (Les Pitchouns du Jauron à Vertaizon) pouvant accueillir des enfants de 3 mois à 4 ans. Voilà pour aider les familles en matière de petite enfance. Côté activités, les choix sont multiples avec la culture d'un côté, le sport de l'autre. En effet, Billom Communauté gère le centre aquatique, pensé comme un équipement de proximité destiné à accueillir un large public avec ses bassins : des bébés nageurs à l'aquagym en passant par le perfectionnement, l'aquabike sans oublier les scolaires et les associations, le centre aquatique propose une activité pour chaque habitant de l'une des 26 communes du territoire.

Et comment ne pas se réjouir de voir un territoire mettre l'accent sur la culture et la lecture ? Diffusion de spectacles bien sûr, mais aussi résidence d'artistes longue durée — permettant de nombreux ateliers avec les scolaires et favorisant le renforcement du lien social — réseau de bibliothèques riche d'une programmation d'ateliers et d'animations pour les grands et les petits (du Miam Miam des livres à la Fête du jeu), une implication forte du Pays d'Art et d'Histoire dans l'animation culturelle liée au patrimoine avec des expérimentations audacieuses et des visites décalées faisant intervenir des comédiens pour mieux comprendre le territoire… Et bien sûr, l'école de musique et la Lyre Pérignatoise, omniprésentes dans la vie locale : auditions, concerts, animations, enseignement… Soit près de 300 élèves encadrés par 19 enseignants avec notamment des cours collectifs dispensés à Billom, Vertaizon, Beauregard-l'évêque et Saint-Dier-d'Auvergne sans oublier l'émergence d'orchestres d'harmonie comme celui des Enfants de Vertaizon ou du Cercle musical de St-Dier. Une émulation sociale, culturelle et artistique, qui a le mérite de favoriser une richesse du tissu associatif sur tout le territoire. À l'unisson. —

4 QUESTIONS à Gérard GUILLAUME

Président de Billom Communauté

« GARDER CET ESPRIT DE CONSENSUS »

Comment fédérer 26 communes au sein de ce nouveau territoire ?

G.G. : Même si parfois des différences de perception ou de sensibilité existent, fédérer ne sera pas une difficulté insurmontable. Nous avons connu l'expérience d'une première fusion réussie en 2012 (entre Billom-Saint-Dier et Vallée du Jauron, ndlr) et aujourd'hui, nous avons la chance de n'avoir que cinq nouvelles communes à intégrer (en provenance de Mur-ès-Allier, ndlr). Les axes de travail étaient similaires voire identiques aux nôtres. C'est donc plus facile.

Quelles sont les forces et les faiblesses de ce territoire ?

G.G. : Notre faiblesse… Nous ne sommes pas très riches économiquement. Mais c'est ce qui nous a obligé à avoir une politique de sagesse depuis que l'on existe et d'aller doucement dans nos investissements, dans nos choix et nos dépenses. Notre force, c'est que nous avons pris l'habitude de bien réfléchir, sur des aspects de mutualisation entre communes et communauté de communes notamment. Une démarche toujours source d'économies. Autre point fort : nous sommes un territoire plutôt petit par rapport à d'autres, c'est plus facile pour surmonter des caps.

> *Notre force, c'est que nous avons pris l'habitude de bien réfléchir.*

Un gros chantier à court terme ?

G.G. : La première chose est d'être bien calé au niveau des compétences et des statuts. Un gros travail entrepris bien avant la date officielle de la fusion.
Ensuite, c'est le PLU (Plan Local d'Urbanisme) Communautaire que, là encore, nous avions anticipé dans la réflexion avant la fusion. Ce PLU va bouleverser un peu les habitudes des uns et des autres.

Et à plus long terme ?

G.G. : Que cette deuxième fusion soit bien digérée notamment par ceux qui auraient préféré se tourner davantage vers Clermont-Ferrand… Il faut poursuivre sur notre rythme de croisière et même l'accélérer, en conservant un équilibre entre le monde rural, un pôle de vie comme Billom et un univers plus citadin. Dans un esprit positif et de consensus.

Guy Borde
BEAUREGARD L'EVÊQUE

Patricia Bussière
BEAUREGARD L'EVÊQUE

Alain Néri
MAIRE DE BEAUREGARD L'EVÊQUE

Lucile Sur Ré
BILLOM

Patrice Royet
BILLOM

Jacqu
B
Vice-Prési
CISPD (Co
de Sécurité e
Dé

Hélène Simonini
BILLOM

Marguerite Brunel
MAIRE DE BONGHEAT

Guy Degorce
MAIRE DE BOUZEL

Suzanne Delarbre
BOUZEL

Yamina Kaddour
DALLET

René Lemerle
DALLET

José Mula
EGLISENEUVE-PRÈS-BILLOM

Jacqueline Constanty
MAIRE DE FAYET-LE-CHÂTEAU

Gérard Bérard
MAIRE DE GLAINE-MONTAIGUT

Christine Mouillaud
MAIRE D'ISSERTEAUX

Monique Poumarat
MEZEL

Pascal Boitel
MEZEL

Claude Deletang
MEZEL

Gérard Guillaume
MAIRE DE MONTMORIN
Président de Billom Communauté

Jean-Pierre Buche
MAIRE DE PÉRIGNAT-ES-ALLIER
Vice-Président / Urbanisme

Fabienne Languille
PÉRIGNAT-ES-ALLIER

Bernard Léon
PÉRIGNAT-ES-ALLIER

Bertrand Chalard
MAIRE DE REIGNAT

Philippe Domas
MAIRE DE SAINT-BONNET-LES-ALLIER
Vice-Président / Social & Gens du voyage

Dominique Vauris
MAIRE DE SAINT-JULIEN DE COPPEL
Vice-Président / Finances, Fiscalité & Budget

Jean-François Boirie
SAINT-JULIEN DE COPPEL

Charline Monnet
SAINT-JULIEN DE COPPEL

Hubert Cheminat
MAIRE DE TRÉZIOUX

Françoise Bernard
MAIRE DE VASSEL
Vice-Présidente / Tourisme & Patrimoine

Jean-C
Cour
VERT
Vice-Préside

es Fournier
BILLOM
ident / Habitat &
nseil Intercommunal
t de Prévention de la
linquance)

Pierrick Bellat
BILLOM

Nathalie Marin
BILLOM
Vice-Présidente / Petite enfance & Enfance jeunesse

Françoise Rabillard
BILLOM

Daniel Dumas
BILLOM

Jean-Michel Charlat
MAIRE DE BILLOM

Liliane Dessite
CHAS

Guy Maillard
CHAURIAT

Nicole Nenot
CHAURIAT

Maurice Deschamps
MAIRE DE CHAURIAT
Vice-Président / Assainissement & Eau

Gilles Voldoire
MAIRE DE DALLET
1er Vice-Président / Communication & Relations supra-communautaires

Daniel Salles
MAIRE D'EGLISENEUVE-PRÈS-BILLOM
Vice-Président / Environnement

Jean-François Veyrières
MAIRE D'ESPIRAT

Laurence Cabaret
MAIRE D'ESTANDEUIL

Christiane Taillandier
MAIRE DE MAUZUN

François Rudel
MAIRE DE MEZEL

Michelle Rousset
MONTMORIN

Jérôme Pireyre
MAIRE DE NEUVILLE
Vice-Président / Urbanisme

Nathalie Sessa
MAIRE DE SAINT-DIER D'AUVERGNE
Vice-Présidente / Gestion des Ressources Humaine et du Schéma de mutualisation

Catherine Queinnec
MAIRE DE SAINT-JEAN DES OLLIÈRES
Vice-Présidente/ Culture

Christian
chinoux
TAIZON
ent / Economie

Claude Chainon
VERTAIZON

Amalia Quinton
VERTAIZON

Josiane Faye
VERTAIZON

Robert Barnola
VERTAIZON

Sandrine Ramalha
VERTAIZON

LES ÉLUS ET LE TERRITOIRE

BILLOM COMMUNAUTÉ AFFICHE SES COMPÉTENCES

Responsabilité de la Com'com ou des communes ? Pas toujours facile de s'y retrouver. Dans l'organisation territoriale, c'est la loi NOTRe qui détermine le champs des compétences obligatoires de la communauté de communes qui peut aussi s'attribuer des compétences optionnelles ou même supplémentaires. Petit tour d'horizon pour mieux comprendre.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EXERCE DE PLEIN DROIT SES COMPÉTENCES EN LIEU ET PLACE DES COMMUNES.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

L'aménagement du territoire et le développement économique, deux secteurs à très forts enjeux.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Secteur crucial pour le territoire puisqu'il s'agit là de cohérence territoriale. C'est même le gros chantier en cours avec la mise en place d'un PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal).
Dans l'intérêt communautaire, les élus plancheront aussi pour l'établissement d'un projet cohérent de développement du tourisme et de loisirs en lien avec Mond'Arverne Communauté sur l'écopôle de Val d'Allier sur les communes de Pérignat-sur-Allier et La Roche Noire ainsi que pour les projets de ZAC de plus 1,5 hectare.

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Impossible de développer un territoire sans construire une stratégie économique. La compétence économique communautaire concerne la création, l'entretien et la gestion de zones* d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques… Mais aussi la politique locale du commerce ainsi que le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire (comme le Multiple rural de Chauriat par exemple). Cette compétence concerne aussi la promotion du tourisme par la création d'Offices de tourisme. Billom Communauté a signé une convention avec la Maison du Tourisme Livradois-Forez pour l'organisation touristique sur son territoire. Cela se traduit notamment par la présence du Bureau d'Information Touristique à Billom.
Billom Communauté pilotera ainsi des actions en direction du maintien et du développement de l'activité économique (transmissions, créations, formations, accompagnement de projets…) et du maintien des services à la population et services de proximité (boulangerie, épicerie…) Toutefois les critères suivants devront être remplis : absence de commerces ou d'activités artisanales correspondant au projet dans la commune d'intervention ; carence de l'initiative privée pour satisfaire des besoins identifiés ; commune de moins de 500 habitants ; réalisation obligatoire d'une étude de faisabilité économique et de viabilité.

* Les zones concernées sont Bas du Chambon, Machal et les Littes à Dallet, Les Assats à Mezel, Le Pointé et les Plaines 1 à Pérignat-ès-Allier, Secteur d'activités et l'Angaud à Billom et enfin Le Gros chêne à Vertaizon.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS : UNE COMPÉTENCE OBLIGATOIRE CONFIÉE AU SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE EN DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC.

AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE ET DES TERRAINS FAMILIAUX LOCATIFS.

GEMAPI GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

Le maintien des personnes dans leur logement est un enjeu majeur pour un territoire. La compétence s'applique dans le domaine du logement social d'intérêt communautaire et en faveur du logement des personnes défavorisées : mise en œuvre d'un PLH et d'une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH sur 2016-21) avec des versements d'aides aux particuliers sous conditions. Enfin, la Com'com agira pour inciter et mobiliser les bailleurs sociaux à intervenir sur les communes du territoire.

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Cette compétence s'applique uniquement dans un contexte précis : le suivi, l'entretien et l'aménagement de l'Espace Naturel Sensible d'Initiative Locale (ENSIL) qui concerne le puy de Mur et le puy de Pileyre dans la limite du périmètre fixé par la labellisation par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

DOUZE COMMISSIONS

Afin de mener à bien les projets et assumer ses compétences, Billom Communauté a mis en place 12 commissions de travail, chacune pilotée par un vice-président.

ASSAINISSEMENT/EAU
Maurice Deschamps

CULTURE
Catherine Queinnec

COMMUNICATION
Gilles Voldoire

ÉCONOMIE
Jean-Christian Courchinoux

ENFANCE JEUNESSE / PETITE ENFANCE
Nathalie Marin

ENVIRONNEMENT
Daniel Salles

FINANCES / FISCALITÉ / BUDGET
Dominique Vauris

HABITAT
Jacques Fournier

RESSOURCES HUMAINES / MUTUALISATION
Nathalie Sessa

SOCIAL / GENS DU VOYAGE
Philippe Domas

TOURISME ET PATRIMOINE
Françoise Bernard

URBANISME
Jean-Pierre Buche et Jérôme Pireyre

ACTION SOCIALE

Dans ce domaine, le territoire ne manque pas d'initiatives d'intérêt communautaire.
Relais d'Assistantes Maternelles (elles sont 250 !), multi-accueil des « Pitchouns du Jauron », soutien aux établissements d'accueil collectif du jeune enfant, animation du contrat enfance jeunesse, mise en place d'outils dédiés à l'information et l'accompagnement péri et extra scolaires… Billom Communauté conduira aussi des réflexions sur l'organisation intercommunale d'un accueil de loisirs, sur les actions à mener en faveur de la lutte contre la précarité et le soutien à des structures solidaires clairement identifiées.
La Communauté de communes a également mis en place un CISPD, instance de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité.

CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS, DE L'ENSEIGNEMENT PRÉ-ÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Cela concerne le centre aquatique de Billom, construit par la communauté de communes qui en assure le fonctionnement et l'entretien.

CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Mais pas n'importe quelle voirie ! Seules sont concernées celles d'intérêt collectif : accès aux zones d'activités, aux châteaux classés et ouverts au public, à la déchetterie de Billom ou à la voie verte le long de l'Allier.

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET SPORTIF

Un volet que les élus ont voulu important afin de faciliter l'accès à tous.
Sur le plan culturel : mise en place des actions et d'une programmation itinérante à l'échelle du territoire ; gestion du Pays d'Art et d'Histoire ; organisation de la pratique de la musique dans le cadre de l'école intercommunale et du soutien aux associations du territoire dispensant des cours individuels et de la formation musicale à plus de 50 élèves, dans au moins quatre communes différentes ; gestion et animation du réseau coopératif des bibliothèques (20 bibliothèques) et points lecture du territoire, animation d'une ludothèque.
Sur le plan sportif : réflexion sur la mise en place d'une politique sportive et sur l'utilisation communautaire des équipements.

TOURISME

Axe stratégique de développement, le tourisme est une affaire communautaire. Les actions porteront sur un schéma de signalisation touristique, la promotion de la randonnée, l'aménagement et la gestion du château féodal de Mezel. En outre, une réflexion sera menée sur la politique de développement des hébergements touristiques.

Pour ces deux thématiques, il s'agira de mettre en synergie les acteurs, d'aider, de conseiller et d'accompagner les porteurs de projets.

TRANSPORTS

Pas de vie territoriale sans un réseau de transport adapté. Dans ce domaine, c'est Billom Communauté qui prend en charge les frais de transports pour les activités piscine des écoles primaires. Autre prise en charge : la desserte des foires, marchés et autres manifestations qui se traduit principalement par la mise en place de bus, un lundi sur deux, pour permettre aux habitants de se rendre au marché de Billom.
En outre, les élus réfléchiront à l'amélioration de la mobilité des habitants du territoire notamment vers le cœur métropolitain.

SIG : SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE INTERCOMMUNAL

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Uniquement lorsqu'il concerne des équipements et des infrastructures communautaires comme des zones d'activités.

ASSAINISSEMENT

Gestion d'un service de contrôle de l'assainissement autonome et aide à la réalisation des travaux de réhabilitation des installations identifiées comme points noirs.

PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNAUTAIRE

UN PROJET DE TERRITOIRE

C'est le premier gros chantier : l'instauration d'un Plan Local d'Urbanisme communautaire a pour objectif de construire votre cadre de vie et d'activité à l'horizon 2030.

En matière d'urbanisme, parmi les 26 communes que compte le territoire de Billom Communauté, les situations varient : certaines ne disposent en effet d'aucun cadre précis, d'autres se référent à des documents d'urbanisme plus ou moins récents… La création d'un Plan Local d'Urbanisme communautaire sur le territoire s'appuiera sur les documents d'urbanisme en vigueur ou en révision, avec une mise en cohérence en regard du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Démarche entreprise en amont de la fusion — la réflexion a débuté dès la fin 2015 —, l'élaboration du PADD, véritable projet de territoire fixant les grandes orientations à l'horizon 2030, a fait l'objet de débats au sein des conseils municipaux et du conseil communautaire en juin 2017. Pour le président Gérard Guillaume, « ce Plan Local d'Urbanisme communautaire est un document de référence en matière de droit des sols, qui s'impose à tous, notamment lors de l'instruction des permis de construire ou d'aménager. Il est élaboré à l'échelle des 26 communes de Billom Communauté et intègre un volet habitat, cherchant à répondre aux besoins actuels et futurs en matière de construction et de réhabilitation de logements, en tenant compte des paysages, de l'environnement, des espaces agricoles, naturels et forestiers. L'ensemble de la démarche fait l'objet d'une évaluation environnementale assurant la bonne prise en compte de l'environnement dans le PLU communautaire. »

Les ateliers participatifs sont l'occasion pour les habitants d'exprimer leur souhait en matière d'aménagement du territoire.

Large concertation

Travail ambitieux qui mobilisera les énergies pour les deux ou trois prochaines années, l'instauration de ce Plan Local d'Urbanisme communautaire vise donc à offrir un document cadre pour l'urbanisme, l'aménagement et l'habitat.
Une démarche commune et partagée qui permettra de construire l'avenir du cadre de vie et d'activité à l'horizon 2030. Un enjeu suffisamment important pour associer pleinement l'ensemble des acteurs du territoire à la réflexion. Selon Jérôme Pireyre, vice-président chargé de l'urbanisme, de nombreuses actions d'information sont prévues tout au long de la démarche comme la publication régulière de notes de synthèse à destination du grand public.

« Grâce aux réunions publiques et à des ateliers participatifs, nous souhaitons associer la population aux trois étapes clés que sont le diagnostic, le projet d'aménagement et de développement durables et le règlement. » **Jérôme Pireyre**

Des visites de terrain impliquant élus et habitants volontaires porteront sur des thèmes spécifiques définis préalablement lors des réunions publiques et une exposition itinérante sur le PADD sera proposée dans les halls des mairies. « Lors de l'élaboration d'orientations d'aménagement concernant des secteurs particuliers de l'intercommunalité, des ateliers territoriaux seront aussi organisés » précise encore Jérôme Pireyre

Enfin, une enquête publique, étape légale de recueil des observations du public, viendra clôturer la démarche.

POUR EN SAVOIR PLUS :
Nicolas Blasquiet
Economie, Urbanisme et Habitat
nicolas.blasquiet@stdb-auvergne.com
Tél. : 04 73 73 43 24
www.stdb-auvergne.com
rubrique Urbanisme

LECTURE POUR TOUS

Avec son réseau de 20 bibliothèques, la lecture et la culture s'invitent chez vous ! Poésie, romans, BD, mangas, livres audio, e-book mais aussi films, CD-Rom, jeux… Vous pouvez emprunter partout sur le territoire grâce au réseau des bibliothèques (jusqu' à dix documents papier ou multimédia et deux jeux). Et l'inscription est… gratuite tout comme l'accès aux ressources numériques de la médiathèque départementale.
En outre, le réseau propose des rendez-vous réguliers : cafés lecture, ateliers, expositions, bébés lectures, Fête du jeu et le prix des lecteurs Croc en livres.

Pour tout savoir, c'est sur www.reseaubib-vallejauron.fr ou http://muralapage.reseaubibli.fr.

INFOS PRATIQUES

Billom Communauté - Qui ? Quoi ?

Nicole Majeune, directrice générale des services
nicole.majeune@stdb-auvergne.com
Stéphanie Vergniaud, directrice générale adjointe
stephanie.vergniaud@stdb-auvergne.com
Christelle Matussière, comptabilité
christelle.matussiere@stdb-auvergne.com
Laurence Baldassin, ressources humaines
laurence.baldassin@stdb-auvergne.com
Nadine Lavigne, accueil secrétariat
nadine.lavigne@stdb-auvergne.com
Céline Ollier, SPANC-Marchés publics
celine.ollier@stdb-auvergne.com
Laurent Mathiaux, Informatique
laurent.mathiaux@stdb-auvergne.com
Nicolas Blasquiet, économie, urbanisme et habitat
nicolas.blasquiet@stdb-auvergne.com

Claire Juvin, directrice du multi accueil
Les Pitchouns du Jauron
claire.juvin@stdb-auvergne.com
Catherine Phalip, responsable du RAM
catherine.phalip@stdb-auvergne.com
Anne-Cécile Saulze, RAM
anne-cecile.saulze@stdb-auvergne.com
Sandrine Martin Chabrat, RAM,
sandrine.martinchabrat@stdb-auvergne.com
Marie-Noëlle Escuriet, coordinatrice enfance-jeunesse
marienoelle.escuriet@stdb-auvergne.com
Frédéric Germot, directeur de l'école de musique
frederic.germot@stdb-auvergne.com
Chloé Taris, coordinatrice culturelle
chloe.taris@stdb-auvergne.com
Anne Cogny, animatrice de l'architecture
et du patrimoine
anne.cogny@stdb-auvergne.com
Agnès Berton, réseau de bibliothèques
agnes.berton@stdb-auvergne.com
Sophie Simonini, réseau de bibliothèques
sophie.simonini@stdb-auvergne.com
Michel Laboureyras, directeur du centre aquatique
michel.laboureyras@stdb-auvergne.com

BILLOM Communauté

Billom Communauté est le journal édité par la Communauté de communes de Billom Communauté, 7 rue Cohalion – 63160 Billom

Directeur de la publication : Gérard Guillaume
Coordination : Gilles Voldoire
Rédaction : Jérôme Kornprobst / Agence K'
Création graphique et mise en page :
Jeanne Lopez-Belmonte / Atelier la Luna
N°ISSN : en cours
Tirage : 13 000 exemplaires
© Toute reproduction interdite sans autorisation
www.stdb-auvergne.com